Communiqué du SNES-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU

Non à la suppression des masters « Documentation » et « Sciences de l'ingénieur » à l'INSPE !

Nos organisations ont appris que les masters Second degré en « Documentation » et en « Sciences de l'ingénieur » seraient supprimés à l'INSPE Clermont-Auvergne, à partir de la rentrée prochaine, suite à la mise en place de la réforme de la formation et des concours en L3. Ainsi, les nouveaux masters (M2E), dans ces disciplines, n'ouvriront pas à l'INSPE à la rentrée 2026.

Les étudiant·es comme les personnels ont été mis devant le fait accompli, la fermeture du parcours ayant été actée sans qu'ils en soient informés.

Cette décision est d'autant moins compréhensible que les effectifs du master « Documentation » sont stables et que les résultats des étudiant·es au concours sont très satisfaisants, témoignant ainsi de la qualité de la formation dispensée.

Elle est inacceptable pour les étudiant·es comme pour les personnels, de surcroit dans un contexte de crise d'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Elle interroge sur le devenir de l'INSPE Clermont-Auvergne, ses étudiant·es, ses formatrices et formateurs, en particulier dans le Second degré.

Nos organisations SNES-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU dénoncent l'absence de concertation avec les équipes dans cette prise de décision.

Elles demandent à l'INSPE, à l'Université Clermont-Auvergne et au rectorat, qui se renvoient la responsabilité, d'engager dès maintenant des discussions sur l'avenir des masters avec les personnels et leurs représentant·es, de garantir aux actuel·les étudiant·es en première année de master qui obtiendraient le concours en mars 2026 la possibilité de pouvoir poursuivre leur formation à l'INSPE.

Clermont-Ferrand, le 12 décembre 2025